

D 957 HAÏTI: LES ÉMEUTES DE MAI

Incident "banal" en mai dernier: aux Gonaïves, un soldat frappe une femme relevant d'opération. C'est l'étincelle et l'explosion, inattendue: des émeutes populaires éclatent dans plusieurs régions du pays les 21, 23 et 31 mai suivants. Pillages, destructions. La répression est brutale: des témoins parlent de 14 morts, dont 6 exécutés pour avoir détruit un panneau publicitaire vantant le président Duvalier. Plutôt que d'émeutes de la faim, il conviendrait de parler de jacqueries, d'émeutes "politiques". Décidément, il se passe quelque chose de nouveau en Haïti (cf. DIAL D 916 et 923). En illustration de ce nouveau climat dans le pays, nous présentons deux documents élaborés en Haïti: le premier, anonyme pour raison de sécurité, est une analyse des derniers événements comme révélateurs de "la dignité du peuple haïtien"; le second, signé officiellement par 2.000 "laïcs engagés et patriotes conscients", est une très courageuse prise de position sur le caractère insoutenable de la situation en Haïti.

Note DIAL

1- Analyse des événements de mai 1984

LA DIGNITÉ DU PEUPLE HAÏTIEN

On le croyait définitivement écrasé par les fameux tontons-macoutes du terrible régime Duvalier. L'opinion internationale, elle, s'était endormie, sûre de son explication (tyrannie) et forte de son droit (d'indignation). Le peuple d'Haïti vient d'en décider autrement au cours des mois de mai et de juin. Du 21 au 31 mai, en effet, dans trois villes - à dire vrai trois quartiers populaires - Gonaïves, Le Cap Haïtien, Hinche, le peuple se soulève spontanément, attaque, sans arme, casernes, postes de police et dépôts de nourriture. Scènes d'émeute et de pillage très inhabituelle dans ce pays de "stabilité politique" vantée dans les journaux économiques de Miami. On savait la protestation de fond exprimée par les boat-people haïtiens condamnant sans rémission le gouvernement qui ne leur permettait pas de vivre (1). Etrange sauve-qui-peut où les réfugiés se jetaient dans les bras du vrai maître d'Haïti, le modèle américain de développement qui détruisait systématiquement la paysannerie haïtienne (85% de la population). Etrange développement décidé en dehors du peuple et en dehors du pays: Haïti sera le Taïwan des Caraïbes, un peuple paysan sera déraciné en bloc au profit de l'industrie de sous-traitance. Exode, exil, faim et mort. Quelques rares observateurs refusaient de focaliser la critique sur l'affreux Papa Doc et le stupide Baby Doc, silhouettes grotesques dans le cirque international.

(1) Cf. DIAL D 747 (NDLR)

Leur régime ne dure pas 27 ans sans savoir maîtriser intelligemment tous les rouages. Surtout il ne dure pas sans complicité ni appui. L'intérêt géopolitique des U.S.A. est évident. L'intervention récente des "marines" à La Grenade pose en clair la nouvelle équation: dictature = dictature de gauche. On savait aussi qu'Haïti était le pays le plus pauvre du continent américain sans comprendre que l'oncle Sam accélérerait la dépendance économique d'Haïti par élites interposées pour ne pas avoir à craindre de changement dans son arrière-cour. Ce que l'on ne savait pas c'est que le peuple pouvait s'insurger. Le pillage des dépôts de nourriture va orienter les analyses et l'on classera paresseusement ces émeutes à la suite des émeutes de la faim qui se multiplient cette année jusqu'à atteindre la république voisine de Saint-Domingue. Pourtant la faim est connue depuis longtemps en Haïti. Certes elle s'aggrave d'année en année (incurie, sécheresse, abattage du cheptel porcin financé par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique en 1982-83, etc.). Elle ne fait que diviser ce peuple privé totalement de liberté (spécialement depuis les expulsions du 28 novembre 1980)(2). A l'origine de ces révoltes, il y a plus profondément une quête désespérée de reconnaissance, d'honneur, de dignité. A Gonaïves, le peuple se soulève à l'occasion d'une brutalité gratuite d'un soldat sur une femme déjà malade. La force du soulèvement non organisé exprime le ras le bol, l'absence d'espoir, assassiné depuis 1957. Les jeunes en âge d'entrer dans la vie active - en réalité, dans le chômage, les 3/4 de la population - sont nés sous Duvalier. Et ça dure toujours. Pour la première fois le peuple accuse Jean-Claude Duvalier, président à vie. Le régime est assez fort pour se passer de popularité, même factice. Pourtant, il s'affole, multipliant les gestes d'apaisement contradictoires: création d'emplois qui ne pourront être payés, officialisation de la contrebande avec Saint-Domingue, distribution démagogique d'argent (donc il y avait de l'argent quelque part). Plus grave, le gouvernement reconnaissait pour la première fois officiellement que la faim existait en ouvrant les dépôts. Erreur ou tactique? Erreur, puisque Jean-Claude assure depuis son accession à la présidence à vie qu'il réussit la révolution économique. Treize ans, ce serait donc trop peu pour améliorer le sort de cinq millions d'habitants d'un territoire qui, aux dires d'experts, pourrait en nourrir le double? Révolution économique contre le peuple? Ou peut-être tactique, déployée sur deux fronts: nier d'une part la dignité du peuple haïtien tout juste capable de la révolte des ventres creux, incapables dès lors de prendre conscience des causes de son oppression, obtenir d'autre part un accroissement de l'aide internationale dont on sait bien qu'elle n'arrive jamais au peuple destinataire, mais qu'elle enrichit ceux qui l'enchaînent. Déjà les Etats-Unis, la France et l'Allemagne Fédérale annoncent qu'ils vont intensifier leur aide...

Alors, émeutes de la faim? Je crois entendre déjà les commentaires doctes rejetant pour Haïti ce qui a été dit pour la Tunisie, le Soudan ou la République Dominicaine. Or ici, on sait la faim depuis longtemps. Et l'on n'a pas attendu la découverte du centre et de la périphérie, de l'échange inégal ou du transfert de technologie pour comprendre que le système international relayé par le régime Duvalier agissant au mieux de ses intérêts, ne pouvait que brader le pays, qu'ignorer politiquement ou technocratiquement les paysans, les empêcher de produire, d'être paysans en un mot pour en faire des exilés, des chômeurs, des déracinés bons pour la nouvelle division internationale du travail. A y regarder de plus près, le printemps haïtien manifeste plus que la faim, installée depuis longtemps et qu'il faut tromper chaque jour, il révèle les causes. La révolte est née du mépris, de la violence faite à une femme relevant d'opération, signe que c'en est trop, que ce fossé entre quelque 200 familles et le reste du pays est intolérable, qu'il ne peut y avoir deux pays en un seul.

(2) Cf. DIAL D 669 (NDLR)

Qui donc aura le courage de rompre le silence? En Haïti? Après l'écrasement total de toute opposition, l'emprisonnement et l'exil de toute liberté, il ne restait que l'Eglise. Pressé par sa base, l'épiscopat s'était élevé le 27 janvier 1983 pour réclamer la libération d'un militant chrétien emprisonné et torturé. En contradiction avec les textes si abondants prêchant pour les plus pauvres, aujourd'hui il se tait.

Après des instances internationales? L'Est et l'Ouest s'entendent en leur opposition même pour dominer le reste du monde. L'Europe ne saurait condamner le modèle avancé qu'elle rêve illusoirement de rattrapper. Le Tiers-Monde est empêché d'exister. A la fin du Mai d'Haïti, la France, l'Allemagne Fédérale, les Etats-Unis annonçaient l'intensification de leur aide financière et alimentaire. Réponse unique, invariable depuis trente ans et qui ne sert qu'à soudoyer les élites locales chargées de maintenir l'ordre intolérable qu'on se garde bien de revendiquer depuis le Vietnam.

L'opinion internationale? Elle ne peut qu'acquiescer à l'explication et à l'aide, tout un chacun étant pris dans l'engrenage de la réussite économique personnelle, nationale, etc., c'est-à-dire regarder vers le haut, vers le mirage sans un regard pour ceux qu'on piétine. Moderne destin, impitoyable, fruit de nos désirs sans fin.

2- Appel public de 2000 Haïtiens

AUX AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES,
AUX RESPONSABLES DES ÉGLISES CHRÉTIENNES,
AUX ORGANISMES QUI TRAVAILLENT AU BIEN DU PEUPLE HAÏTIEN

Nous avons décidé d'écrire cette lettre, parce que nous nous sentons sans défense et sans protection, sans secours et sans sécurité, en face des autorités civiles et militaires du pays.

Nous le faisons, parce que, Dieu aidant, nous ne voulons pas sombrer dans le désespoir ni baisser pavillon devant toutes les tentatives de nous ravir cette dignité.

Depuis quelque temps nous sommes aux abois. Chaque jour, à la radio, à la T.V., dans les journaux, dans les meetings, la propagande gouvernementale proclame que nous avons des droits, mais chaque fois que nous les réclamons, c'est la bastonnade, la prison que nous recevons en guise de réponse.

Nous croyions que les autorités responsables étaient là pour protéger les citoyens contre toute injustice et exploitation. Mais nous voyons à présent que ce sont elles-mêmes qui s'organisent pour écraser tous ceux qui, sans violence, réclament le moindre de leurs droits.

Maintenant il est évident que le pays est divisé en deux camps: celui des autorités constituées et celui des simples citoyens sans droits ni considération.

Parce que nous ne voulons pas que nos enfants grandissent dans ce système esclavagiste de matraque, système qui maltraite et avilit l'individu; parce que nous ne voulons pas que les générations montantes s'habituent à vivre

dans la lâcheté, nous rédigeons cette lettre pour protester énergiquement contre cette situation déplorable qui nous afflige. Nous le faisons pour réclamer les droits inscrits dans la Constitution et garantis par toutes les lois du pays.

Nous demandons que les choses changent (1) pour qu'enfin nous puissions vivre dans la liberté, la paix et la sécurité.

Voici quelques faits survenus un peu partout à travers le pays durant les mois de mai et de juin écoulés. Ces faits nous tourmentent l'esprit et sont susceptibles d'avilir davantage le pays. Ces faits demandent que les gens sensés et de bonne foi assument, quoi qu'il en coûte, leurs responsabilités de citoyen, pour que les choses changent. Nous en soulignons quelques-uns parmi tant d'autres, pour ne pas allonger outre mesure cette lettre.

1) Fin mai/ début juin, bon nombre de personnes ont été arrêtées aux Gonaïves, au Cap-Haïtien et à Hinche. Ces gens ont été appréhendés sans mandat, ils n'ont pas été référés devant leurs juges naturels, comme le veut la loi, et personne ne sait où ils se trouvent. C'est à croire que ces citoyens n'ont aucun droit, qu'ils n'ont jamais existé. Personne n'a plus entendu parler d'eux, personne n'a réclamé pour eux, pas même le Commissaire du gouvernement, le juge, l'avocat, le Département de la justice, ni aucune autre autorité.

2) Aux Gonaïves et au Cap-Haïtien, durant les événements de mai et de juin, il y a eu des morts par balle, des disparus, on n'a jamais remis les cadavres des victimes. On a tiré sur une foule sans défense, aux mains nues.

3) A Bodary, pour un simple problème de circulation, deux prêtres sont appréhendés, gardés à vue trois heures d'affilée au poste de police. On les accuse d'excès de vitesse. Ceux qui connaissent la zone savent qu'un tel excès est impossible. Les prêtres ont été insultés, traités d'ingrats, accusés de parler mal du gouvernement dans leurs prêches. Ils ont dû subir toutes sortes d'humiliations avant d'être relâchés (quatre heures après). Les prêtres se sont vu obligés d'abandonner momentanément leur paroisse.

4) Dans la localité de Pignon, les autorités locales s'en sont pris au curé de la paroisse qu'elles voulaient appréhender. Des enquêteurs mandatés de Port-au-Prince ont pu seulement constater que le curé commentaient positivement les lettres du président de la République au sujet de la justice et des droits humains.

5) A Chansolme, dans le Nord-Ouest, pour un simple incident dans un temple protestant, on a arrêté 3 à 4 jeunes gens; quelques-uns de leurs compagnons se sont présentés à la police qui les a appréhendés à leur tour. Par la suite, on a encore arrêté une dizaine d'autres, qu'on a battus, piétinés, forcés à passer huit jours en prison. Pour finir on les a libérés par petits groupes successifs.

6) A Dondon, un certain Berthony, adjoint du chef de police rurale, un ancien repris de justice par surcroît, est allé pour saisir une terre qu'il convoitait depuis quatorze ans. N'ayant pas rencontré le propriétaire, il fit main basse sur trois chevaux et deux boeufs du voisin de ce dernier. Sur ces entrefaites le chef de police rurale, ayant rencontré le propriétaire recherché, l'arrête et le roue de coups de bâton, mais le prévenu réussit à prendre la fuite. Un passant qui n'avait rien à voir dans cette

(1) Cf. la visite du pape en Haïti en 1983, dans DIAL 840 et 849 (NDLR).

affaire, un nommé Amy, a été arrêté, ligoté comme c'est la coutume, et conduit à coups de matraque au poste de police de Dondon. Là, près de 300 personnes sans armes ni bâtons, sont allés réclamer pour Amy qu'on était en train de tabasser au poste de police. Un camion de l'armée étant arrivé sur les lieux, on prit au hasard dix personnes dans la foule. On a commencé à les battre depuis Dondon jusqu'à la Grande Rivière. Là, on a continué à les battre durant la nuit et encore le lendemain dans la journée. Deux d'entre eux seulement ont été déférés devant le juge; six ont été relâchés deux par deux le mercredi 20 juin.

7) Dans la cour du presbytère de la Grande-Rivière, les autorités se sont laissé aller à des injures et des menaces contre les prêtres, menaçant de les battre, d'arracher leur barbe, de les tirer de l'autel au moment de leurs prêches parce qu'ils soulèvent le peuple contre le gouvernement. Elles ont dit la même chose à l'adresse du curé de Dondon.

8) Les pères de Capotille, de Mont-Organise ont été dénoncés auprès des autorités de Port-au-Prince, pour avoir informé les paysans exploités sur les lois relatives aux taxes sur le marché et pour avoir ainsi ouvert les yeux aux malheureux.

9) A Jérémie, nous savons que l'évêque a reçu des lettres de menace et des appels téléphoniques anonymes. Certaines autorités n'ont pas hésité à déclarer que Monseigneur est un ennemi du gouvernement.

10) A Aquin, il y a quelques difficultés entre les autorités et la population à propos de la taxe sur le marché.

11) Dans la petite localité de Grizon-Garde, quinze jeunes ont été matraqués d'importance pour avoir réclamé à propos de la taxe sur le marché qu'on leur a fait payer plus cher que prévu par la loi. Ces quinze jeunes ont été conduits au Cap-Haïtien pour recevoir une nouvelle bastonnade et être relâchés le même jour.

12) Toujours à Grizon-Garde, le 23 juin, on a arrêté sept personnes sous prétexte qu'elles font partie d'un groupement, donc "dangereuses".

13) A Port-au-Prince, le 19 juin, on a arrêté Grégoire Eugène et Pierre Robert Auguste. Grégoire Eugène, on le sait, est le président du Parti Social Chrétien d'Haïti et directeur de la revue "Fraternité". Pierre Robert Auguste est le directeur de la revue "Information". Grégoire Eugène a été relâché le lendemain, Pierre Robert Auguste trois jours plus tard, sans être déférés devant leurs juges naturels.

14) A Dondon, dans la section rurale de Haut-du-trou, le samedi 16 juin, de 5 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, l'armée a procédé à des tirs en l'air et au sol, sans aucun avertissement préalable à la population effrayée.

15) A Saint-Raphael un "grand don" a menacé de fusiller le curé de l'endroit. Il est homme à tenir parole.

Quand nous considérons tous ces faits, nous nous demandons à qui profitent tous ces excès. Comment se fait-il que des autorités subalternes se hasardent à provoquer tout ce désordre si elles ne se sentent pas soutenues par des autorités supérieures qui leur garantissent l'impunité? Tout cela fait voir qu'à présent le nègre d'Haïti vit sans droit; les fils du peuple

n'ont plus le droit de se réunir, pour les groupements, les clubs de jeunes, les communautés ecclésiastiques de base, les réunions de synode.

Il semblerait que ce soit uniquement pour une minorité que la Constitution ait été promulguée: elle seule a le droit de se réunir. Si d'aventure, deux ou trois fils du peuple se réunissent, ils sont d'emblée soupçonnés de subversion et sont passibles de la bastonnade. C'est là une façon d'enlever définitivement la parole aux malheureux.

Chaque fois que le peuple s'appuie sur la loi pour réclamer ses droits, les autorités lui demandent où il a déniché cette loi. C'est à se demander si le peuple nègre d'Haïti, contrairement à tous les autres peuples, est sensé ignorer la loi! A la moindre réclamation publique, aussitôt l'armée débarque, préfet en tête, avec armes et matraques pour disperser sans ménagement les manifestants. De voir martyriser de la sorte nos frères, cela nous fait mal et nous révolte.

Même dans les lieux saints, dans un pays qui se dit chrétien, on nous interdit de nous plaindre. On pousse le sacrilège jusqu'à aller injurier les prêtres dans leur presbytère. On les rend responsables de la misère qui nous accable. Ce que disent les prêtres et les pasteurs, c'est ce que nous pensons nous-mêmes, c'est ce que nous voudrions dire, ce que nous devrions dire. L'Eglise c'est nous, nous sommes l'Eglise. Il est normal que l'Eglise comprenne la peine des malheureux, qu'elle partage les menaces qui pèsent sur nous.

Toutefois, nous nous rendons compte que les autorités jouent un jeu diabolique: elles voudraient semer la division entre catholiques et protestants. Nous sommes certains cependant que tout frère protestant authentiquement chrétien ne tombera pas dans ce piège. Pourquoi ces réclamations de la part du peuple? C'est parce que nous sommes victimes de trop d'abus. La situation économique est déplorable. Une horde de fonctionnaires de l'Etat en profite pour nous gruger davantage. Voici quelques abus qui en plus des bastonnades nous accablent.

1) Pour les taxes sur le marché surtout, les percepteurs nous font payer ce que bon leur semble. En certains endroits ils font payer vendeurs et acheteurs. C'est le pillage des pauvres gens démunis. Des fois on paie la même taxe plusieurs fois: on paie en allant au marché, on paie à l'arrivée. Souvent le récépissé qu'on remet est déjà périmé.

2) Quant à l'impôt locatif, il ne faut pas en parler. Autrefois les paysans ne le payaient pas. Aujourd'hui cet impôt est obligatoire. Nous serions d'accord pour le payer, si nous en avions les moyens. Comment veut-on qu'un paysan paie 50 gourdes, 70 gourdes parfois pour un "ajoupa" fait de paille et de lattes de bois recouvertes de boue. C'est à croire que ceux qui ont fait les lois ignorent la condition paysanne misérable. Le pire c'est que nous ne voyons pas ce qu'on fait avec cet argent pour améliorer notre condition.

3) Les policiers ruraux sont pires encore, ils sont armés de bâtons. Ils veulent que tout le monde dise amen devant leurs abus. Si quelqu'un manifeste son désaccord on le conduit illico à la caserne pour manque d'égards à l'autorité. Tous ces militaires savent comment entraver un civil. En tel endroit on est obligé de payer au chef de police rurale de 2 à 5 gourdes pour une déclaration de naissance, entre 17 et 42 gourdes pour un permis d'inhumation, entre 5 et 50 gourdes pour la capture d'une bête. Nous savons que ce n'est pas ce que dit la loi.

4) C'est le même genre d'abus que nous font subir bon nombre d'officiers d'état civil, d'agents de reboisement, d'officiers sanitaires ou de préposés des contributions. Ils sont nombreux les petits soldats et les petits miliciens qui subissent les mêmes abus de la part de leurs supérieurs sans pouvoir se plaindre. Après cela, ils s'empressent de récupérer sur le dos de malheureux comme eux ce qu'ils ont perdu.

Nous croyons que tous ces agissements visent à nous écraser, "à nous enfermer dans le caveau de la misère". Comme tout le monde s'attend à nous voir toujours baisser la tête, on est surpris de nous voir réclamer nos droits. Alors on accuse d'autres personnes de nous pousser à la révolte. Une telle accusation vise à bloquer tout changement de notre situation. Tout individu qui brandit ce genre de calomnie n'est pas notre ami.

Nous déclarons que nous sommes fatigués de cette situation. Même la mule qui est une bête, quand on la bat outre mesure, elle lance des coups de patte.

Nous demandons à tous ceux qui nous comprennent et sont d'accord avec nous de signer cette lettre. Mais d'ores et déjà nous savons qu'on va dire que ce sont d'autres personnes qui nous poussent à agir de la sorte. Mais c'est la situation et rien d'autre qui nous pousse. Nous déclarons que nous ne sommes pas des idiots, nous savons réfléchir; nous sommes des hommes comme tout le monde, même si nous sommes faibles. Ce ne sont pas seulement ceux qui nous oppressent qui ont le droit de réfléchir.

Nous ne demandons pas d'argent, nous n'exigeons pas des distributions de nourriture et de vêtements usagés, c'est humiliant. Nous réclamons ce que l'argent seulement ne peut donner: liberté, égalité, démocratie, justice pour tous, sécurité pour tous, travail et accès à la terre et aux moyens pour la cultiver.

Nous demandons de toutes nos forces que tous ceux à qui on refuse les droits que leur accorde la loi, ceux qui sont arrêtés sans mandat d'amener, ceux qui sont emprisonnés sans jugement, ceux qu'on a torturés, soient jugés et les innocents libérés sans délai.

Nous demandons que soient punis selon la loi tous ceux qui se sont rendu coupables d'abus et de dénis de justice.

Nous demandons que soient punis selon la loi tous ceux qui, foulant aux pieds nos droits, se sont rendu coupables d'abus réitérés et de dénis de justice.

Dans l'attente de ces mesures, nous demandons que tous les militaires, préfets, miliciens, agents de police, préposés des contributions, agents de reboisement, officiers d'état civil, agents sanitaires, tous les agents gouvernementaux respectent les lois du pays, surtout la Constitution, le Code rural et celui du travail. Nous ne prétendons pas que tout ce monde soit mauvais. Il y a de braves gens parmi eux. Mais il y en a trop qui sont franchement corrompus.

Nous demandons la cessation immédiate des menaces et des intimidations à l'endroit des paysans, des ouvriers, des membres de l'Eglise et de tout citoyen innocent.

Les signataires de cette lettre sont des habitants des quatre coins du pays, ils sont de tous les départements géographiques. Même si nous décidons de lancer cette lettre à partir d'un premier flot de deux mille signatures, néanmoins celles-ci continuent d'affluer.

Nous demandons à tous ceux qui, à la lecture ou à l'audition, sont d'accord avec cette lettre, d'envoyer immédiatement leurs signatures pour exprimer leur adhésion et leur solidarité.

"Nou minn neg dayiti kap tande ou byin kap li
let sa-a, pa rete ap gade. Doule yon kongo
se soufrans tout kongo".

Les signataires: un groupe de laïcs engagés et de patriotes conscients.
(Plus de deux mille signatures suivent).

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous
vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 275 F - Etranger 330 F - Avion 400 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441